Le régime fiscal dans les régions libérées

LES VIEUX DES SINISTRÉS

Paris, 22 décembre. — La Fédération des Associations départementales et unions des sinistrés, après avoir pris connaissance du projet de loi adopté par la Chambre des députés, en sa séance du 3 décembre 1920, sur le régime fiscal applicable dans les régions ayant subi l'occupation ennemie, émet le vœu que les délais accordés par la loi du 29 juin 1920, pour toutes déclarations qui ne font l'objet d'une prorogation spéciale dans le texte de la présente loi, notamment la déclaration d'impôt sur le revenu, soient prorogés au moins jusqu'au 31 mars 1921. Elle demande que le projet de loi spécifie qu'il ne sera dû aucun impôt global ou cédulaire sur les bénéfices ou les revenus acquis ou réalisés en 1919.

Elle demande en outre que l'on prévoie d'une façon précise, les exonérations pour les revenus de toutes natures (impôts cédulaires et impôts globaux), réalisés au cours des années 1920, 1921, 1922 et 1923.

Reprenant l'amendement proposé par MM. Crespel et Recoffier, la Fédération insiste pour que les contribuables qui ont payé tout ou partie de leurs impôts en 1914, bénéficient de la même exonération que ceux qui n'ont rien versé pour cette année, et soient autorisés à demander le remboursement de ce qu'ils ont payé par imputation sur leurs futures contributions.

En outre, la Fédération demande que le dernier paragraphe de l'art. 7 du dit projet de loi soit modifié ainsi qu'il suit :

« La preuve de ces faits sera établie au moyen d'un acte de notoriété délivré sans frais par le juge de paix du domicile ou d'un extrait d'intitulé d'inventaire ou d'acte de notoriété après décès, dressé par un notaire. »

Propositions de lois

LA RECONSTITUTION DES ARCHIVES

Paris, 22 décembre. — On a distribué aujourd'hui à la Chambre :

« 1. Un avis, présenté au nom de la Commission des Régions Libérées, sur le projet de loi relatif à la reconstitution des actes et archives détruits dans les départements occupés par l'ennemi au cours de la guerre de 1914 à 1919, par M. Crespel, député.

Le rapporteur conclut à l'adoption du projet avec quelques modifications d'ordre secondaire.

UNE ENTENTE ECONOMIQUE FRANCO-BELGE

La proposition de résolution suivante a été déposée :

La Chambre invite le gouvernement à prendre toutes dispositions utiles en vue de réaliser avec la Belgique une entente économique, qui constituera le complément de l'entente militaire récemment conclue.

L'ALLOCATION MILITAIRE DANS LES R. L.

On a distribué aujourd'hui à la Chambre, la proposition de résolution suivante :

La Chambre invite le gouvernement à accorder un nouveau délai de six mois aux familles de mobilisés des régions libérées qui, pour une cause quelconque, n'ont pas déposé avant le 11 juillet 1920, leur demande de rappel d'allocation militaire, et insiste pour qu'il soit donné à cette mesure une publicité vraiment efficace.

LA RECONNAISSANCE FRANÇAISE DANS LES R. L.

La proposition de résolution suivante a été distribuée :

La Chambre invite le gouvernement, en ce qui concerne les régions libérées, à admettre que les propositions tendant à décerner la médaille de la Reconnaissance française puissent être examinées à quelque date que ces propositions aient été faites.

A propos de la taxe sur le chiffre d'affaires

LE SALAIRE DES OUVRIERS

Le citoyen Gondaux, député du Nord, vient de recevoir de M. le Ministre des Finances, la lettre ci-après :

« Vous avez bien voulu intervenir en faveur de M. X..., entrepreneur de maçonnerie, qui pose la question suivante : Le salaire des ouvriers doit-il être compris dans le chiffre d'affaires passible de l'impôt ?

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aux termes de l'article 62 de la loi du 25 Juin 1920, pour la liquidation de l'impôt, le chiffre d'affaires est constitué :

1° Pour les personnes vendant des marchandises ou objets quelconques, par le montant des ventes effectivement et définitivement réalisées ;

2° Pour les personnes faisant acte d'intermédiaires..., entrepreneurs ou loueurs de services... par le montant des salaires... et autres profits définitivement acquis.

En matière d'entreprise de maçonnerie, c'est le montant brut de la rémunération payée à l'entrepreneur, tant pour le prix de ses fournitures qu'à titre de salaire du travail accompli, soit par le patron, soit par les ouvriers, qui doit servir de base à la liquidation de l'impôt.

M. X... devra donc comprendre dans son chiffre d'affaires le montant brut des sommes encaissées par lui pour l'exécution de ses travaux, sans aucune déduction du chef des salaires payés à ses ouvriers. »

A la Chambre Syndicale de la Publicité

La Chambre Syndicale de la Publicité a offert, à Paris, chez Marguery, un dîner à certaines personnalités de la Presse et de la Publicité, et à ceux de ses membres qui ont été récemment promus dans l'ordre de la Légion d'honneur.

M. Marcel Gounouilhou, député, directeur de la « Petite Gironde », président de la C.S.P., avait à ses côtés M. L. Renier, administrateur de l'Agence Havas, nommé officier, et M. L. Bailby, directeur de l' « Intransigeant », fait chevalier; il était entouré, en outre, de M. F. Laudet, de l'Institut, et de M. le sénateur Soulié.

M. Maillard, vice-président, a rendu hommage aux mérites de MM. Renier et Bailby et salué les nouveaux légionnaires, dont les noms suivent : M. Dupuy-Mazuel, co-directeur du « Monde Illustré »; les grands imprimeurs MM. Motti et Serre; puis comme décorés pour faits de guerre : MM. Chollet, des « Débats »; Lavanceau et L. Perre; enfin, en tant que mutualiste, M. Cordi, administrateur du « Petit Courrier » d'Angers.

M. Léon Renier, en une spirituelle improvisation, a parlé excellemment des choses de la publicité.

Les premiers ministres alliés vont se réunir en conférence

ELLE AURA LIEU A CANNES, LE 28 DECEMBRE

Paris, 22 décembre. — Brusquement, la conférence des trois premiers ministres : français anglais et italien, est avancée au 28 décembre. Elle aura lieu à Cannes ou à Nice.

Nos fonctionnaires réclament l'indemnité de zone

ILS FONT APPEL A M. LEYGUES

Le télégramme suivant a été envoyé à M. Leygues, président du Conseil des ministres, à Paris :

« Milliers fonctionnaires départements dévastés, douloureusement émus par menace réduction et suppression indemnité zone, soumettent à votre examen situation pénible où les met reconstitution encore impossible anciennes régions envahies. Outre valeur indice, destruction immeubles, autres facteurs importants concourent à rendre ici vie exceptionnellement et indéniablement plus chère que dans provinces françaises non touchées par guerre.

» Situation dépeinte par parlementaires R. L. Chambre 3 juillet, nullement améliorée. Fonctionnaires départements libérés, presque tous anciens envahis, se souvenant des misères passées et des promesses formelles faites cours visites officielles, admettent pas que par mesquine économie on veuille, avec 80 centimes par jour, leur payer séjour dans régions refusées par tous colligués de l'Intérieur.

» Indemnité actuelle rigoureusement nécessaire pour maintenir cadres dans état d'ailleurs insuffisants que reconnaît décret 7 novembre. Bonifications, avancements, créées alors, inefficaces, diminueront en rien gravité crise recrutement pour nos bureaux. Chefs services ont vainement signalé danger mesures prises si statu quo pas maintenu.

» En appelons respectueusement à votre haute équité et à votre sincère souci d'effective solidarité nationale ».

Pour la Fédération postale :
Le secrétaire, PLOUVIET.

Pour la Fédération des fonctionnaires :
Le secrétaire, HUART.

Maubeuge à l'Ordre de l'Armée

Le ministre de la Guerre cite à l'ordre de l'armée la ville de Maubeuge :

« A subi de violents bombardements par canons, en 1914, et par avions, en 1918. Malgré ses deuils et les dommages subis, s'est montrée digne de son glorieux passé militaire, conservant une attitude et une foi inébranlable dans les destinées de la France ».

Sont également citées à l'ordre de l'armée, les localités suivantes : Verlinghem, Elesmes, Louvignies, Quesnoy, Hergnies, Berlaimont et Boussois.

La lutte contre le chômage

UNE INITIATIVE DANS LA SOMME

Amiens, 22 décembre. — En vue de remédier à la crise de chômage, une réunion des chefs de services des industriels des corps élus des représentants des Chambres de commerce, a été tenue à la Préfecture de la Somme, et il a été décidé de demander au Ministre des Régions libérées d'ouvrir un crédit spécial pour faire effectuer dans les régions dévastées les travaux urgents, le nivellement de la terre, le déblaiement des villages, la réparation des routes. La réunion a également envisagé une entente avec la Compagnie du Nord pour le transport des ouvriers de l'extérieur et la création de caisses de chômage dans les agglomérations importantes.

Pour lutter contre la vie chère

LES HAVRAIS VONT MANGER DE LA VIANDE MAROCAINE

Le Havre, 22 décembre. — A la suite d'un conflit qui s'est ouvert entre les marchands de bestiaux et la municipalité du Havre, le marché n'est plus suffisamment approvisionné en viande fraîche. Le maire a fait procéder à des achats directs à la campagne, mais les envois restent au-dessous des besoins.

Pour obvier à cette nouvelle situation, M. Léon Meyer, maire, vient de prendre une autre initiative : Il a câblé au Maroc pour des achats de bœufs qui vont être dirigés directement sur le Havre et mis à la disposition des bouchers.

Cent bœufs forment le premier envoi arriveront à mi-janvier. Les pourparlers sont engagés avec une compagnie de transports maritimes, pour assurer un trafic régulier. De plus, on profitera de la circonstance, pour faire des achats d'œufs et volailles à de meilleures conditions.

Les exportateursdu Maroc se sont empressés de répondre à l'appel qui leur a été adressé.

75 fois Cadine a essayé de "déboiler" Coulon

IL N'A REUSSI QU'A LUI LUXER UNE COTE

Paris, 22 décembre. — Hier, dans le laboratoire du professeur Richet et en présence de notabilités scientifiques et notamment des professeurs Sébileau, Bazy, Gautrelet, Bull, Lecène, les expériences relatives au singulier phénomène présenté par J. Coulon ont été poursuivies. L'expérimentateur principal était le célèbre Cadine, champion olympique de force qui s'est livré à 75 essais avec le boxeur.

Aucun résultat décisif nouveau n'a été obtenu relativement à l'explication du mystérieux phénomène.

Ajoutons que l'expérimentateur a, dans un effort trop violent, luxé la dixième fausse côte de Coulon. Le léger accident a été aussitôt constaté par le docteur Bazy.

On sait que Maurice Derlaz, le lutteur et recordman de France de force, a parié 2.000 francs qu'il soulèverait Coulon.

L'essai qui devait avoir lieu aujourd'hui à l' « Auto », a été reporté à quelques jours.

Unis dans la mort

DEUX JEUNES AMANTS SE SONT NOYES

Compiègne, 22 décembre. — On vient de retirer de l'Aisne les cadavres liés ensemble d'un soldat, Jean Combet, du 1er régiment d'infanterie, en garnison à Cambrai, et d'une jeune fille de 18 ans et demi, Gisèle Cassier, disparus de leur famille depuis le 11 novembre dernier.

Les causes du suicide sont inconnues.

« Tino » gardera son cordon

LES ALLIES N'EN VEULENT PAS

Athènes, 22. — L'amiral anglais Kelly a été convoqué hier à l'improviste par le roi qui lui a remis le grand cordon du Sauveur.

Se conformant aux instructions de son gouvernement, l'amiral Kelly a renvoyé les insignes de l'ordre.

La légation de France qui a été également pressentie au sujet de l'intention du souverain d'attribuer au général Gramat, commandant de la mission militaire française, le cordon du Sauveur, a nettement détourné le gouvernement grec de donner suite à ce projet.

L'Allemagne paiera en espèces et en nature

LES PROJETS DES ALLIES

A Bruxelles, l'impression générale est bonne. On a la quasi-certitude qu'en ce qui concerne la fixation de la dette allemande, on arrêtera un plan précis et positif.

On donne des détails sur les projets envisagés par les Alliés à la conférence de Bruxelles. L'Allemagne devrait payer pendant 42 ans, à partir de mai 1921, des annuités équivalant à trois milliards de marks or, en deux versements semestriels. De 1926 à 1930, cette somme serait augmentée de trois milliards de marks or. De 1930 à 1961, une nouvelle augmentation annuelle de 1 milliard de marks or.

On arriverait ainsi à un total de 265 milliards de marks or.

Un certain nombre de délégués allemands, et particulièrement M. Bergmann, vont se rendre à Paris, ce qui faciliterait les échanges de vues, notamment sur le problème des réparations en nature.

Le plan d'ensemble des réparations en nature est déjà très avancé dans ses grandes lignes. Il y a encore lieu toutefois de le mettre au point dans ses détails.

On parle d'un système ingénieux qui ferait participer les Alliés aux réparations tantôt en nature, tantôt en espèces, ou aux deux à la fois, selon leurs besoins les plus immédiats, et qui permettrait en même temps de favoriser les exportations de l'Allemagne, de manière à lui faciliter le relèvement de son change et de sa situation économique, mais on ne donne encore aucune précision sur ce projet.

La guerre russe reprendrait en février

Des nouvelles peu rassurantes sur les nouveaux préparatifs de guerre de la Russie arrivent de Riga depuis quelques jours. On annonce que trois divisions bolchevistes seraient rassemblées à la frontière de l'Esthonie.

Le gouvernement esthonien, qui ne dispose que de 12.000 hommes sous les armes, a rappelé d'urgence le général Laidon qui est actuellement à Genève.

Le gouvernement des soviets, estimant que la situation intolérable actuelle ne peut être modifiée qu'en faisant du butin ou en conquérant de nouveaux territoires, aurait décidé de commencer l'offensive générale russe dès février prochain.

On annonce que le consul de France a prié tous nos nationaux de s'inscrire au consulat, qui les a informés qu'un navire se tiendra prêt à les embarquer dans le cas de danger immédiat.

Chez les Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais

L'accord relatif à l'augmentation des salaires n'a pu encore se faire

Hier a eu lieu une nouvelle entrevue, à la préfecture d'Arras, entre les délégués ouvriers et patronaux des mines du Nord et du Pas-de-Calais, pour procéder à une nouvelle discussion concernant l'augmentation des salaires.

Les deux parties sont restées sur leurs positions antérieures, la délégation patronale ayant répondu que les circonstances économiques interdisaient tout nouveau relèvement de salaires. Toutefois, elle déclara qu'elle consentait à accorder des allocations familiales journalières.

La délégation ouvrière prit acte de ces déclarations et décida que les élus des mineurs au Parlement se rendraient à Paris pour exposer au gouvernement l'attitude des exploitants.

Une sous-commission mixte sera peut-être convoquée prochainement au ministère des Travaux publics.

Le charbon du Pas-de-Calais ne coûtera plus que 104 francs

M. Yves Le Trocquer vient d'arrêter les mesures suivantes, concernant le nouveau régime des charbons :

1. Réduction du taux des surtaxes : à l'heure actuelle, les charbons des mines françaises sont frappés de surtaxes variables, suivant les bassins. Le nouvel arrêté prévoit une importante réduction de ces surtaxes. Pour prendre un exemple, les charbons du Pas-de-Calais étaient frappés d'une surtaxe qui a atteint jusqu'à 160 pour cent en juillet, qui est actuellement de 80 pour cent et qui, par le nouvel arrêté, sera abaissé à 30 pour cent du prix de taxation. C'est-à-dire que le charbon taxé 80 francs, sera vendu sur le carreau de la mine à 104 francs, alors qu'il était à 204 francs lorsque le taux de la surtaxe était de 160 pour cent. Il doit être bien entendu que les nouveaux taux de surtaxe ne seront plus réduits d'ici le 1er avril.

2. En vue de tendre à la liberté des charbons, le nouvel arrêté prévoit une nouvelle réduction des ristournes consenties aux importateurs des charbons anglais et américains. Ces ristournes seront uniformément réduites à 30 pour cent de la perte au change, pour les uns et pour les autres.

L'arrêté stipule qu'elles seront supprimées, en principe à partir du 1er février. Les charbons allemands voient leurs prix forfaitaires de vente abaissés de 180 à 150 francs.

3. Les charbons domestiques d'importation (pris sur wagon), port importation, voient leurs prix réduits à 150 francs par tonne.

Ces prescriptions ont été prises par le ministre sur proposition du directeur du service des charbons, après avis conforme du comité consultatif. Cette baisse constitue une dernière étape avant le retour à la liberté complète de répartition des charbons.

Les trains pour la Noël et le Nouvel-An

Pour les fêtes de la Noël et du Nouvel An, l'horaire des trains a été modifié comme suit :

POUR LE VENDREDI 24 DECEMBRE

Train	Dép. H.	Arriv. H.
2024 — Hazebrouck-Douai	10 25	13 10
2095 — Douai-Hazebrouck	18 05	21 30
1515 — Lille-Hirson	16 45	20 45

25 DECEMBRE

Train	Dép. H.	Arriv. H.
2808 — Somain-Douai	7 55	8 45
2905 — Douai-Somain	9 20	10 15
2053 — Arras-Béthune	12 18	13 23
2018 — Béthune-Douai	17 39	18 55
1592 — Hirson-Lille	5 20	9 40
3040 — Lens-Douai	18 20	19 15

Pour le 26 décembre, l'horaire de la veille ne subit aucune modification

Le 31 décembre, le train 1783, Lille-Béthune, partira à 18 h. 20, arrivée à 20 heures.

Les trains 2024, 2095 et 1515 partiront comme les jours précédents.

Le 1er janvier, le train 1760, Béthune-Lille, partira à 6 h. 40 et arrivera à Lille à 8 h. 07.

Les trains 2908, 2905, 2047, 2095, 2053, 2018 et 3040 seront dédoublés.

A LA COUR D'ASSISES DU NORD

LE ROLE DE LA PROCHAINE SESSION

LUNDI 10 JANVIER. — Ministère public : M. Desmoulins.

1. **Homicide volontaire.** Accusé : Bernier Jules-Alexandre. — 2. **Avortement.** Accusées : Sauvage Jean-Baptiste ; Huart Angèle, femme Capliez.

MARDI 11 JANVIER. — Ministère public : M. Robin.

1. **Intelligences avec l'ennemi.** Accusée : Cordier Louise. — 2. **Tentative d'assassinat.** Accusé : Tristani Louis-Léopold.

MERCREDI 12 JANVIER. — Ministère public : M. Desmoulins.

1. **Bigamie, Faux en écritures publiques.** Accusé : Cornille Léon. — 2. **Homicide volontaire.** Accusée : Reynaert Hélène.

JEUDI 13 JANVIER. — Ministère public : M. Robin.

1. **Bigamie.** Accusé : Sollié Guillaume. — 2. **Avortement.** Accusés : Richir Germaine, Blommaert Suzanne, Catoire Victor.

VENDREDI 14 JANVIER. — Ministère public : M. Charrier, substitut.

1. **Avortement.** Accusée : Hautier Gilberte, femme Floret. — 2. **Assassinat et vol.** Accusé : Bertelo Henri.

SAMEDI 15 JANVIER. — Ministère public : M. Desmoulins.

1. **Attentat à la pudeur.** Accusé : Isorez François. — 2. **Intelligences avec l'ennemi.** Accusée : Marie Meunier, femme Blampain.

LUNDI 17 JANVIER. — Ministère public : M. Robin.

1. **Intelligences avec l'ennemi.** Accusé : Bonvarlet Louis. — 2. **Coups et blessures, vol et privation d'aliments ayant entraîné la mort.** Accusés : Parent Laure, Parent Henri-Jean-Baptiste.

MARDI 18 JANVIER. — Ministère public : M. Desmoulins.

Intelligences avec l'ennemi. Accusé : de Bruyne.

MERCREDI 19 JANVIER. — Ministère public : M. Robin.

1. **Attentat à la pudeur.** Accusé : Papegaey Gustave. — 2. **Tentative de meurtre.** Accusé : Montigny Henri.

JEUDI 20 JANVIER. — Ministère public : M. Desmoulins.

1. **Faux et usage de faux.** Accusé : Lahaine Jules. 2. **Assassinat.** Accusés : Lagache Madeleine, Lagache Germain, Lagache Omer-Georges.

VENDREDI 21 JANVIER. — Ministère public : M. Robin.

1. **Intelligences avec l'ennemi.** Accusé : de Jaeghère Frédéric. — 2. **Infanticide.** Accusées : Dechert Marguerite; Corchez Julienne, femme Dechert.

SAMEDI 22 JANVIER. — Ministère public : M. Desmoulins.

Infanticide et suppression d'enfant. Accusé : Legrêtre Théodule.

DES GROS LOTS

VILLE DE PARIS 1919

Le numéro 632.132 est remboursé par 200.000 francs.

Le numéro 2.715.005 est remboursé par 100.000 francs.

Les 2 numéros suivants sont remboursés chacun par 50.000 francs : 1.915.726, 300.134.

Les 4 numéros suivants sont remboursés chacun par 10.000 francs : 1.731.627, 1.723.912, 655.184, 822.093.

Les 6 numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 francs : 1.404.462, 709.672, 1.790.016, 514.575, 1.725.893, 1.626.435.

COMMUNALES 1892

Le numéro 255.107 gagne 100.000 francs ; le numéro 355.834 gagne 30.000 francs ; les deux numéros suivants gagnent chacun 10.000 francs : 374.827, 219.799 ; les quatre numéros suivants gagnent 5.000 francs : 329.962, 345.993, 246.373, 353.373.

FONCIERES 1895

Le numéro 362.739 gagne 100.000 francs ; le numéro 11.047 gagne 25.000 francs ; le numéro 426.652 gagne 10.000 francs ; les trois numéros suivants gagnent 5.000 francs : 423.802, 339.838, 414.024.

COMMUNALES 1906

Le numéro 1.104.358 gagne 200.000 francs ; le numéro 830.757 gagne 25.000 francs ; les huit numéros suivants gagnent 5.000 francs : 961.067, 1.056.902, 442.443, 920.488, 417.429, 733.563, 871.275, 726.065.

COMMUNALES 1912

Le numéro 167.253 gagne 100.000 francs ; le numéro 1.531.836 gagne 10.000 francs ; les douze numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs : 580.831, 1.520.160, 997.738, 701.884, 988.370, 1.039.951, 1.529.760, 1.459.291, 360.553, 209.757, 324.583, 1.424.578.

ROUBAIX

Bureaux : 30, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

Réunion du Conseil Municipal

Le Conseil municipal de Roubaix s'est réuni mercredi soir, à 18 h. 30 et a adopté les vœux suivants :

BATIMENTS MUNICIPAUX. — Des marchés de gré à gré sont passés avec MM. Edouard Desbouvries et Adolphe Six, entrepreneurs, pour les travaux d'entretien et de grosses réparations des bâtiments communaux, au point de vue plafonds, enduits, peinture et vitrerie ; MM. Louis Lempereur, Albert Schepens ont reçu concessions semblables, ainsi que M. Albert Deny, pour l'éclairage électrique.

INSTALLATION DE CHAMBRES FROIDES A L'ABATTOIR. — Marché est passé avec M. Auguste Pennel, entrepreneur, pour le revêtement de murs en liège des chambres froides prévues : 192.548 francs seront portés de ce chef au budget additionnel.

HOPITAL DE LA FRATERNITE. — Les travaux complémentaires pour la remise en état des installations mécaniques et sanitaires, à l'hôpital, entraîne des travaux de canalisation électrique et accumulateurs, qui entraînent des marchés divers s'élevant à 105.803 francs. Des parquets établis par les Boches devront être remplacés par des carrelages. Coût : 7.426 fr. Des cuviers d'immersion sanitaire, pour les peaux de bêtes abattues à l'Abattoir, entraîneront une dépense de 5.000 francs.

LES PLANS D'EMBELLISSEMENT ET D'EXTENSION DES VILLES. — L'Administration préconise, à cet égard, une conférence intercommunale entre les villes de Roubaix, Tourcoing, Croix et Wattrelos, en vue des possibilités à réaliser.

RELEVEMENT DES INDEMNITES DE LOGEMENT AU PERSONNEL ENSEIGNANT. — A la suite d'une observation de M. le Préfet, relative au cumul des indemnités des instituteurs mariés et dont mari et femme appartiennent à l'enseignement officiel, la Municipalité déclare maintenir sa délibération du 17 août dernier, réservant de modifier le taux de l'indemnité des conjoints pour les futures nominations.

CANTINES SCOLAIRES. — Par suite de l'augmentation des dépenses pour le fonctionnement de la Caisse des Ecoles, un prélèvement de 70.000 francs sera fait sur la subvention allouée pour les cantines scolaires et au bénéfice de cette caisse.

COLLEGE DE JEUNES FILLES. — Pour couvrir le déficit s'élevant pour l'exercice 1920 à 30.993 francs, une subvention de pareille somme est accordée à cet établissement.

INSTALLATION DE STANDS DE TIR DANS LES ECOLES. — Pour permettre aux « Amicales » de reprendre leurs exercices de tir d'avant-guerre, un marché de 2.500 francs environ a été passé avec M. Hespel, rue du Tilleul, pour refaire les installations détruites par les Boches.

TRAMWAYS. — Par suite des déficits constatés, la Compagnie de Roubaix-Tourcoing sollicite la suppression des billets d'aller et retour, de modifier le régime des abonnements (doublement des prix des abonnements généraux et suppression des abonnements d'un mois) ; réduction de 25 % seulement du prix des abonnements généraux pour les abonnements scolaires. La Compagnie demande, enfin, la suppression des lignes A B et H, ruineuses pour ses finances.

CONCLUSIONS DE L'ADMINISTRATION. — Le doublement de prix des abonnements généraux est accordé; la suppression des abonnements d'un mois est aussi accordée, mais la bonification de 50 pour cent en faveur des abonnements scolaires maintenue. La suppression de la ligne AB est accordée; celle de la ligne H ajournée. Il est convenu que le relèvement de l'indemnité de vie chère à accorder au personnel, sera réalisé avant l'application des nouveaux tarifs. Le personnel de la police, entenue ou en civil, sera transporté gratuitement sur tout le territoire de la ville.

CARABINES LEBEL POUR LES TIRS SCOLAIRES. — Une somme de 3.000 francs est affectée à l'achat de carabines scolaires, du prix de 200 francs l'unité, pour les associations d'anciens élèves des écoles communales. M. Georges Callens, armurier, rue du Curé, sera chargé de cette fourniture.

SAPEURS-POMPIERS. — Sont votés les crédits nécessaires à l'achat de deux dévidoirs pour le camion-auto, et de 32 paletots de cuir pour le personnel. Aussi, pour un radiateur de rechange pour l'auto-pompe, ainsi que pour l'achat de vêtements de treillis pour le personnel caserné.

UN TERRAIN SPECIAL POUR LES MORTS DE LA GRANDE GUERRE. — Un crédit de 120.000 francs est voté pour l'acquisition du terrain et des travaux nécessaires à l'établissement du cimetière militaire, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs.

DESAFFECTATION D'UNE PARTIE DE LA RUE DES GRAPPERIES. — Satisfaction est donnée à la demande présentée par MM. Lemaire et Dillies, tendant à acheter à la ville une enclave sur la rue des Grapperies, permettant l'établissement d'une teinturerie, qu'ils se proposent d'y édifier. Tous les frais seront à la charge des concessionnaires et les pavés et bordures de trottoir feront retour à la ville.

INSTALLATION D'UNE PISTE CAVALIERE AVENUE LE NOTRE. — A la suite d'un accord entre la ville et M. Rasson, président du Club Hippique, une piste cavalière sera créée sur l'axe de l'avenue Le Nôtre, les tramways Mongy devant, dès janvier prochain, emprunter exclusivement l'avenue Jaurès. Une redevance forfaitaire de 1.000 francs sera acquittée par le Club Hippique, ainsi qu'une autre, annuelle, de 750 francs. Cette piste aura 3 m. 50 de largeur et sera bordée de pistes cyclistes de 3 m. 25.

SUPPRESSION DE L'ABREUVOIR DE L'EPEULE. — L'abreuvoir n'étant plus utilisé que dans une très faible mesure, l'administration décide sa suppression; il sera remplacé par un petit square boisé.

BOURSE DU TRAVAIL

Le Comité de la Bourse du Travail se réunira demain, jeudi, à 7 heures du soir, au local : 78, boulevard de Belfort.

SYNDICAT TEXTILE

Bibliothèque. — La bibliothèque du Syndicat Textile sera ouverte dimanche prochain, de 9 heures à midi, au local « La Paix ».

Seuls, les porteurs de cartes numérotées de 451 à 900 auront droit au prêt des volumes.

CHARBON

53e tour ordinaire. Livraison du charbon aux 7e, 8e et 9e secteurs, aujourd'hui jeudi.

8e COMMISSION ARBITRALE DES LOYERS DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

Canton de Roubaix-Nord. — Il sera procédé, le vendredi 14 janvier 1921, à 2 heures du soir, au Palais de Justice de Roubaix, au tirage au sort des membres devant composer la cinquième session de la huitième Commission arbitrale, qui s'ouvrira le 2 février 1921.

MALFAITEURS SURPRIS.... MAIS NON CAPTURÉS !

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, les agents Braugnias et Mortelar, en patrouille au quai du Sartel, ont surpris cinq individus occupés à piller le dépôt de charbon de la Société Anonyme des levures et alcools de grains, qui a son siège au quai de Wattrelos.

Le canal les empêchant de se rendre immédiatement à l'endroit où opéraient les malfaiteurs, les policiers durent aller prendre le pont du chemin de fer. Cet inévitable détour donna aux pillards le temps de s'esquiver. L'enquête se poursuit.

ARRETE POUR BIGAMIE

Mercredi, à 8 heures, de service de la sûreté a mis en état d'arrestation, au numéro 208 de la rue de l'Ommelet, Aloys-Jean Vercauteren, qui y est domicilié. Vercauteren était recherché en vertu d'un mandat d'arrêt de M. Leures, juge d'instruction à Marseille, pour bigamie, mandat en date du 31 août dernier. L'inculpé sera déféré au parquet.

CARTES D'IDENTITE DES ETRANGERS

Il est rappelé une dernière fois aux étrangers habitant Roubaix, qui n'ont pas encore fait leur demande de carte d'identité, qu'ils doivent le faire sans plus tarder s'ils veulent éviter des ennuis.

AU COMITE D'ALIMENTATION

Tous les jours aux Halles, vente libre de beurre 18 fr. 50 le kilo ; confitures, 1 fr. 40 et 2 fr. 50 le pot ; chocolat, 1 fr. 80 les 250 gr. ; Chester, 7 fr. 80 le kilo.

N.-B. — Pour la vente du beurre la carte de denrées sera exigée. Cuirs, semelles pour femmes et enfants, 2 fr 75 et 2 fr. 25 ; talons, 1 fr. la paire : demi-semelles, 1 fr. la paire.

Vin rouge, 1 fr. 70 le litre. Vente libre : jeudi 23 de 8 à 11 h., 7, jaunes et vertes ; de 2 à 4 h., 6, jaunes et vertes. — Pommes de terre de Merville, 1 fr. les 3 kilos, 1er choix.

AVIS IMPORTANT. — Il est rappelé aux porteurs des cartes de 8e secteur jaunes et vertes que le tour de distribution du jour de Noël a subi les modifications suivantes : jeudi 23 h. 30 à 5 h., 8, jaunes et vertes ; vendredi 24 de 8 h. 30 à 5 h. 9, jaunes et vertes.

Vente libre de chaussures.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Agnès Lucas, rue Neuve, 51. — André Mortier, rue du Tilleul, 13. — Jules Doterne, rue Newton, 32. — Sidonie Hespelle, rue Fontenoy. — Emilienne Amouroux, rue d'Italie, 70. — Adrienne Hubrecht, rue des Longues-Haies, 115. — Denise Staelebout, rue Fontenoy, 173. — André Van Haeylandt, rue d'Oran, 164 bis. — Robert Pattyn, rue Tilleul, 193. — Gustave Delory, rue de la Balance, 35. — Alphonse Vandaile, rue de Mouvaux.

Décès. — Célestin Van Dorpe, 43 ans, Grande-Rue, 125 bis. — Berthe De Ruyper, ép. Nutte, rue Sébastopol, 62. — Louis Dechepper, 73 ans, rue Blanchemaille, 37. — Laure Germain, veuve Deblanter, 53 ans, rue d'Alma. — Marie Moulart, ép. Honorez, 69 ans, rue de l'Alouette, 38. — Henri Haquette, 30 ans, rue Ma Campagne. — Joseph François, 68 ans, rue Plutarque, 19. — Louis Lemahieu, 61 ans, rue du Grand-Chemin. — Marie Desruelle, ép. Faidherbe, 45 ans, rue de l'Hospice, 9. — Alphonse Descarpentrie, 5 mois, rue de l'Epeule, 85. — Pierre Dewinter, rue de Rome.

TOURCOING

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Hier matin, à 10 heures et demie, un commencement d'incendie s'est déclaré chez Mme veuve Duponcheelle, demeurant rue Saint-Blaise, 66. Le feu a pris dans une malle contenant du linge. Les pompiers, appelés, n'ont pas eu à intervenir. Les dégâts sont évalués à 200 francs.

EN JOUANT...

Hier, vers 12 heures et demie, deux enfants, Edmond Bonnet, demeurant rue de la Malsen e, 99, et Marceau Dewache, rue de la Mairie, 15, en jouant, sont tombés dans un tas de scories. Le premier s'est fait, au front, une plaie qui a nécessité quelques points de suture. Le second s'est fait une plaie à la joue droite. M. le docteur Hurtiez leur a donné ses soins.

LE NOEL DE NOS ENFANTS

L'Association des Dames Charitables de Tourcoing a organisé, pour les enfants de nos écoles, 1. le 23 décembre, à 14 h. 30, écoles maternelles : distribution de vêtements, de jouets, de coquilles par les soins des dames du Comité; 2. le 25 décembre, écoles communales : deux séances récréatives sont organisées au Gymnase municipal, rue de Gand; première séance, à 9 heures; deuxième séance, à 14 h. 30.

CHARBON SUPPLEMENTAIRE

L'inscription facultative de 100 à 500 kilos par carte sera continuée comme suit au bureau commercial (Mairie), de 9 heures à 11 heures et de 2 heures à 4 heures.

Prix : 20 francs les 100 kilos. Secteurs 7, en entier, vendredi 23 décembre, 8, lundi 27, 9, mardi 28, 10, mercredi 29, 11, jeudi 30, 12, vendredi 31, 13, lundi 3 janvier.

VIOLENCES

La nommée Angèle Delplanque, femme Vanvlenkiste, rue de la Cité, 45, a porté plainte contre son mari qui, sans motifs l'aurait frappée à coups de pieds et de poings.

VOL DE CHARBON

Procès-verbal, pour avoir volé du charbon sur des voitures en circulation, a été dressé à la charge des nommés Cyrille Duchatel, 59 ans, rattacheur, rue de la Latte, cour Joire, 1, et Maurice Compagnon, 24 ans, aide-couvreur, rue Nationale, cité des Veuves.

DISTINCTION HONORIFIQUE

Le Gouvernement belge vient de décerner à M. Achille Deffrennes, entrepreneur de menuiserie à Tourcoing, rue de la Marlière, la croix civique, de 1re classe, 1914-1918, pour services rendus aux armées alliées pendant l'occupation.

AUX BAINS MUNICIPAUX

L'établissement sera ouvert samedi et dimanche prochain, de 8 h. à 11 h.

LE CHARBON A DOMICILE

Aujourd'hui jeudi, secteur 5.

LES EX-DISCIPLINAIRES BRASSARDS ROUGES DE TOURCOING

Les brassards rouges Belges de Tourcoing devront se présenter à partir de 6 heures et demie du soir, au siège, 82, rue de la Malcense, aux jours indiqués : aujourd'hui 23 décembre pour les lettres A, B, C ; vendredi 24 pour la lettre D. Les personnes intéressées ne doivent pas oublier de se munir du certificat de déportation et se présenter elles-mêmes

A LA CAISSE D'EPARGNE

Opérations du 16 au 20 décembre 1920 : 689 versements, 452.028 francs ; 194 remboursements, 169.774 fr. 12.

Pour le règlement des comptes, la Caisse est fermée jusqu'au 2 janvier.

La première séance de l'année aura lieu le lundi 3 janvier.

Le Caissier, G. FLAMENT.

ETAT-CIVIL

Naissances. — André Buffet, rue du Virolois, 131. — Odette Desmasure, rue Nationale, 192. — Roger Masurelle, rue Denfert-Rochereau, 67.

Décès. — Elise Deldique, 68 ans, veuve de Jules Ghestem, rue Pierre-Lefebvre, 31. — Marie Semet, 30 ans, veuve de Julien Vandegeuchte, rue du Rhin, 30. — Marie Roussel, 90 ans, ép. de Pierre Roussel, rue d'Havré. — Jules Fauvacque, 59 ans, ép. de Henriette Jovenaux, rue de Mouvaux, 65 bis. — Henri Vermersch, 7 jours, ép. de Victorine Vancraeynest, rue des Coulons, 34.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

TRANSPORT AUX FRAIS DE L'ETAT DES CORPS DES MILITAIRES, MARINS, VICTIMES CIVILES, REFUGIES. — Les demandes de transport de corps aux frais de l'Etat des militaires, marins, victimes civiles, réfugiés doivent parvenir au Ministère des Pensions pour le 31 décembre, dernier délai.

Des formules sont à la disposition des intéressés au secrétariat de la Mairie, 1e guichet

CHAUSSURES NATONALES ET AMERICAINES. — Aujourd'hui jeudi, au magasin de ravitaillement, de 6 heures trois quarts à 11 heures trois quarts, vente de chaussures nationales et américaines pour femm